

BULLETIN MUNICIPAL
FEVRIER 2026



Lescouët-Gouarec

Concert de mi-juillet



Marché aux plantes



Soirée châtaignes



Concert à la Maison bleue



Février 2026

La lettre d'information

De

LESCOUËT-GOUAREC



Le mot du Maire :

Chères Lescouëtaises et chers Lescouëtais,

A l'heure où s'achève mon mandat de maire et d'élue c'est avec une émotion toute particulière que je vous adresse ces quelques mots dans ce numéro de notre journal municipal.

Après 25 années d'engagement au sein du conseil municipal, c'est une page importante de ma vie publique qui se tourne. Durant toutes ces années, j'ai eu à cœur de servir notre commune avec sincérité, disponibilité et le sens de l'intérêt général.

Les projets menés, les défis relevés et les moments partagés ont été rendus possibles grâce à l'implication des élus à mes côtés, au professionnalisme des agents communaux, au dynamisme du tissu associatif et à votre confiance.

Avant de rentrer plus en détail dans les actions réalisées ces deux dernières années, je souhaite simplement vous exprimer ma profonde gratitude. Vous avoir accompagnés et représenté(e)s a été un honneur et une responsabilité que j'ai assumée avec fierté et humilité.

Dans une petite commune il n'est pas toujours facile de répondre aux attentes de chacun mais au fil des années, j'ai toujours essayé de trouver le juste équilibre, d'être à l'écoute de toutes et de tous.

Aujourd'hui une nouvelle étape s'ouvre pour moi. Je vais pouvoir consacrer du temps à ma famille, ces moments partagés que j'ai parfois dû mettre entre parenthèses me tiennent profondément à cœur. Mais je le sais déjà : il me sera certainement difficile de résister au plaisir et au désir d'œuvrer encore d'une manière ou d'une autre.

On ne tourne jamais vraiment la page...

Marie Claude LE TANNO GUEGAN

LES TRAVAUX

En 2025, s'il n'y a pas eu de gros chantiers dans notre commune, il y a eu de gros investissements en temps et en énergie de la part de l'équipe municipale pour terminer les travaux et faire vivre la Maison bleue.

Ce projet de Tiers-lieu est devenu un véritable lieu de rencontres et d'échanges. Il est le résultat d'un important travail mené avec détermination par les élus, par les employés municipaux, Stéphanie et Philippe, par les habitants de la commune et par le soutien logistique de la CCKB avec l'intervention de 2 chargées de mission... A toutes ces personnes, je veux dire un grand merci pour leur implication dans ce projet. Leurs idées et leurs capacités à mobiliser les énergies ont été déterminantes pour faire de ce lieu une réalité et en écoutant les besoins des habitants, en proposant des solutions innovantes et en veillant à ce que cet espace réponde aux attentes de tous.

Grace à cet effort collectif, la Maison bleue est aujourd'hui un espace unique où se croisent les habitants d'ici ou d'ailleurs, où les associations organisent des animations, un espace où émergent des initiatives nouvelles, où souffle un vent de créativité et de partage : un atout majeur pour notre commune.

Le programme des animations est diffusé tous les mois sur le site de la mairie, dans la presse et affiché dans le bourg. Désormais, le bar est ouvert tous les dimanches à partir de 18h.

L'acoustique de la maison bleue a été revue et le travail d'insonorisation a été réalisé en décembre 2024 pour un montant de 5 000€, subventionné par la C.C.K.B. à hauteur d'environ 1600€.

L'antenne Orange :

La mutualisation entre les différents opérateurs sur la première antenne n'a pas été possible pour des raisons techniques, d'où la nécessité d'implanter un nouveau pylône sur notre commune, et ce faisant suite à un arrêté ministériel.

L'installation d'une seconde antenne a provoqué des échanges parfois vifs. Le conseil municipal comprend que cette décision suscite des interrogations et des réactions de la part d'un collectif de riverains qui conteste son utilité. Nous déplorons le fait qu'il faille une seconde antenne et que les opérateurs n'aient pas pu s'entendre sur le premier projet cependant notre objectif a toujours été d'offrir aux administrés le choix de leur opérateur sans jamais chercher à nuire à quiconque.

Salle des fêtes :

A notre demande, Dominique BERNARD de l'ADAC nous a accompagné dans les travaux (étude, demande de devis et achèvement des travaux) pour refaire et aménager la partie droite de la cour de la salle des fêtes

Réveillon 2024



Moment parents-enfants



Atelier les dix doigts d'or



Voirie 2024

La décision de réaliser des travaux de curage des fossés a été prise avant de pouvoir investir un peu plus dans la voirie. Effectivement, sans le curage, la voirie risque de pâtir des intempéries bien-sûr, mais aussi de la circulation qui est devenue non adaptée aux nouveaux véhicules.

Des travaux de PATA (Point A Temps Automatique) pour un montant de 20 000 € ont eu lieu sur la commune en juillet. Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage de Pontivy. L'employé communal a dû mettre de l'enrobé à froid sur les routes où le PATA était prévu une semaine avant.

L'espace derrière la mairie a été aménagé en un parking de 4 places de stationnement par l'entreprise « HELLEC Transports » pour un montant de 2 628 € TTC.

Philippe a également mis en place une palissade bois pour délimiter le terrain.

Voirie 2025

En aout 2025, la route de KERMOLESSE a été refaite pour un montant de 13 600 euros.

Poche incendie

Des exploitations agricoles ont été mises en demeure de se mettre en conformité en installant une réserve d'eau sur leurs exploitations. Une rencontre a eu lieu en mairie avec le SDIS 22 afin de faire le point sur la réglementation de la défense incendie. A terme, tous les exploitants devront se mettre en conformité.

Lors du conseil municipal du 27 juin 2024, il a été décidé d'octroyer une participation communale d'un montant de 500 € pour l'installation de poches ou poteaux incendie dans les exploitations agricoles de la commune. Ces installations bénéficieraient également aux habitations qui leur sont proches en cas d'incendie.

Bâtiments communaux

L'ancienne mairie, qui se situe dans la cour de la salle des fêtes, a été transformée en un logement de type F3 qui va très bientôt être disponible à la location.

Il s'agit d'un F3 avec un petit jardin attenant. Prix du loyer 500 euros par mois charges non comprises.

La municipalité a fait récemment l'acquisition d'une maison au centre bourg dans le but d'y créer des logements, car le secteur souffre d'un réel manque de logements locatifs.

LA MAISON BLEUE

Le marché des producteurs

Pour la troisième saison, le marché des producteurs locaux reprendra début avril devant la Maison Bleue. Six producteurs et un restaurateur de Lescouët-Gouarec et d'autres communes voisines vous retrouveront le 1er et 3ème samedi du mois de 11h à 12h30 pour vous proposer des produits laitiers, des légumes, des jus de pommes, du pain, du miel... Vous trouverez également des crêpes et galettes à consommer sur place ou à emporter.

Le bar est ouvert, bonne ambiance assurée !



La saison 2025 s'est clôturée par une foire aux plants fin novembre, organisée par des pépiniéristes locaux. Malgré un temps pluvieux, le public est venu en nombre pour se fournir en plants fruitiers, bocagers... Cette deuxième édition a été à nouveau une réussite, le RDV est donc pris pour 2026 !



EVENEMENTS COMMUNAUX

Repas des aînés :

Le repas offert aux aînés de la commune est préparé depuis 2 ans avec le traiteur COOK N'JOY de Guémené sur Scorff, et servi à la salle des fêtes. Cette année, c'est environ 50 personnes qui se sont retrouvées le 16 novembre pour un moment convivial.

Au cours de cet excellent repas sont mis à l'honneur nos doyens :

Mme LE FEUR Thérèse (ST ROC'H) & Mr. HAMON Lucien (KERROC'H)



Noël des enfants :



Le mercredi 10 décembre à partir de 16h a eu lieu le goûter organisé par la municipalité pour fêter Noël avec les 19 enfants de moins de 12 ans, et ce dans les murs de la maison Bleue.

Un livre acheté à la librairie "Le temps qu'il fait" de Mellionec, et des chocolats ont été offerts par le père Noël en personne à chaque enfant.

Des jeux mis à leur disposition leur ont permis de passer un bel après-midi parents-enfants dans la bonne humeur et l'esprit de Noël.

Marche octobre rose

Le samedi 25 octobre a eu lieu la deuxième édition de la marche pour octobre Rose.

Cette fois encore, une cinquantaine de marcheurs ont participé à la randonnée découverte des villages de Lescouët et de la zone humide. A l'issue de la randonnée, un café et un goûter étaient offerts aux marcheurs. Ces 2 randonnées ont permis de recueillir 1 050 € qui ont été reversés à la Ligue contre le cancer à Saint-Brieuc.



Un grand MERCI à toutes et à tous !

- Etat civil 2024-2025

Naissances



LE HENT Abby, née le 30 janvier 2024
LE GRATIET LE CAM Agathe, née le 27 décembre 2024
LE MOING Alice le 19 février 2025

Mariages

CARRERA Yohan et JEGOUZO Amélie, le 18 mai 2024
GRENIER Victor et LANI Camille, le 13 juillet 2024
VALLEE Franck. et BASTIEN Corinne le 21 juin 2025

Décès

OLLIVIER Jean-Pierre, le 21 juin 2024
LE BAIL Gabriel, le 2 septembre 2024
MALSIVEC Natalie, le 6 mai 2025
CONVERS Roland, le 23 Aout 2025

➤ Plan local d'urbanisme Intercommunal & Habitat (PLUi-H)

Point de départ de l'élaboration du futur document d'urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh a décidé le 7 décembre 2023 de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) sur l'intégralité de son territoire.

Le PLUi-H : C'est quoi ?

- Un projet politique intercommunal visant à harmoniser l'aménagement des communes pour les 10-15 ans à venir
- Un projet collectif construit à 23 communes visant à définir une stratégie de développement et à organiser la vie en Kreiz Breizh
- Un projet règlementaire comportant des règles d'urbanisme justifiées et applicables à tous, au service d'une meilleure gestion de l'espace
- Un projet volontariste dans le champ de l'habitat, visant à répondre aux besoins de tous

D'une durée prévisionnelle de 5 ans, l'élaboration du P.L.U.I.-H. se déroule en 5 phases : le diagnostic territorial, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), le règlement et les OAP (Orientations, Aménagements et Programmation), l'arrêt du projet de PLUi-H par le conseil communautaire et les conseils municipaux, l'approbation du PLUi-H. L'élaboration de ce document fera l'objet d'une concertation tout au long de ces différentes phases.

A ce jour la phase 2 a été validée. A suivre...

➤ Des nouvelles de l'abattoir de proximité de Rostrenen :

L'abattoir de Rostrenen affiche une belle santé, à la fois économique et également sur le plan humain, puisque les effectifs ont augmenté (11 salariés). Le volume est au rendez-vous côté abattage, les utilisateurs viennent de la CCKB mais aussi de communautés de communes voisines. L'atelier de découpe donne satisfaction aux utilisateurs, les deux bouchers réalisent une prestation de qualité, ce qui permet une bonne valorisation de la viande aux éleveurs et amateurs locaux.

L'équipe bénévole constituée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui continue d'œuvrer à la bonne gestion de l'outil communautaire s'est étoffée suite à la dernière Assemblée Générale pour maintenir sa dynamique. Au cours de cette assemblée générale, le travail de qualité de l'équipe salariée a été salué par les utilisateurs et également par les services de la DDPP. Une visite de l'abattoir a été organisée par les administrateurs et salariés, afin de présenter les améliorations récemment mises en place, grâce à des financements de la CCKB.

L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1 janvier de cette année, la gestion de l'assainissement collectif a été transférée à la CCKB qui en a pris la compétence.

ORDURES MENAGERES/DECHETERIE

La déchèterie à Rostrenen		La déchèterie à Saint-Nicolas du Pélem		
ZA de la Garenne (Direction Plounévez-Quintin) 02.96.29.24.96		ZA du Ruellou (Direction Sainte-Tréphine) 02.96.29.76.57		
Du lundi au samedi	9h-12h	L'alternance été-hiver se fait les week-ends des changements d'heure	Eté	Hiver
	13h30-18h00	Le lundi	Fermé	Fermé
		Du mardi au samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30



Collecter en vrac : mieux & moins cher pour réduire nos déchets

En 2023, 628 tonnes d'emballages et de papier ont été collectées par la Communauté de communes du Kreiz Breizh, ce qui représente près de 35 kilogrammes par an et par personne. Depuis, la collecte en vrac a été généralisée pour améliorer son efficacité et la qualité du recyclage, notamment en mettant fin à l'usage de 500 000 « sacs jaunes » par an. Désormais, des sacs cabas lavables et réutilisables sont mis à disposition dans les mairies et la consigne reste la même : « Tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent ». Ceux-ci sont à déposer, en vrac, vides et séparés, dans les bacs à couvercle jaune sur les points d'apport volontaire.

Pourquoi le vrac est plus efficace ?

Une fois déposés dans les bacs, les emballages en vrac sont acheminés au centre *Ecotri* à Glomel, où un tri manuel est effectué par les salarié.es afin de séparer les matières qui sont ensuite compactées et envoyées au recyclage.

Au contraire, pour des raisons techniques, les sacs déposés fermés ne peuvent être ainsi traités et les matières qu'ils contiennent ne peuvent donc pas être revalorisées efficacement.

Le sac jaune, c'est fini !

C'est pourquoi l'usage des sacs jaunes est à abandonner totalement, car seul le dépôt en vrac dans les bacs de collecte permet de réduire nos déchets et de les traiter efficacement.

Pour vous aider à mieux trier, le Guide du tri est disponible dans votre mairie et sur notre site Internet : www.kreiz-breizh.fr. Une question ? 02 96 29 18 18 - dechets@cckb.bzh

LA LESCOUËTAISE

La Lescouëtaise activités 2025

L'année 2025 a débuté par la prestation de Ronan One Man Band, seul sur scène et pourtant une telle présence !

Ensuite, nous nous sommes retrouvés pour organiser nos courses cyclistes et notre concert du 11 juillet où nous avons apprécié l'hommage à l'héritage des Work Song grâce au talent du Working class Trio, suivi de Don't Smoke In Bed musique hommage à Nina Simone.

Puis, nous avons fait un voyage musical en Amérique Latine, avec Naira Andrade et Suzanne Fischer, où nous avons fait de belles découvertes.

Nous avons terminé l'année 2025 avec la traditionnelle soirée châtaignes de la Maison Bleue.

Toutes ces manifestations ont eu lieu et se sont déroulées parfaitement grâce à la participation active des bénévoles de Lescouët et d'ailleurs.

Ces festivités ont pour but, au-delà de leur caractère culturel et sportif, de fédérer les bonnes volontés, toujours présentes chez les Lescouëtaises et leurs amis, d'animer intensément le bourg le temps d'un week-end et de favoriser des liens entre tous pour beaucoup plus longtemps.

2026 a débuté avec le trio magistral de Bathtub Rewieww et se poursuivra, le 13 février, avec la prestation, presque en solo, de Jules Marquard et Clément Fourdrinier. Ensuite nous retrouverons nos habituelles manifestations.

Encore merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Le bureau De La Lescouëtaise.

?



LE COMITE DES FETES : Provocateur de convivialité

Le comité des fêtes a organisé l'année passée trois des quatre animations habituelles :

- la galette des rois, en janvier
- le jambon grillé, le premier week-end du mois d'août et
- le fest-noz, le premier week-end des vacances d'hiver en octobre.

Le Comité est aussi très présent en s'engageant auprès des autres associations à l'occasion de leurs différentes manifestations (spectacle, courses.)

Vos idées et votre participation sont les bienvenues à la prochaine **Assemblée Générale** qui devrait se tenir en **mars 2026**.

REFUGE DES LOUPS DE COAT FUR

L'association Lupi-les loups de Coat Fur vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

2024 : Depuis 18 ans, nous continuons notre mission de protection, au refuge ce sont des loups, des cervidés et des renards qui trouvent un lieu dédié à leur protection. Ces animaux accueillis proviennent de l'ensemble du territoire français et sont issus de trafic animalier et / ou de détention illégale.

Au cours de l'année 2024, nous avons recueilli suite à une saisie de justice un chevreuil maintenu captif et maltraité. Arrivé amaigri, il était détenu illégalement par un particulier de la région normande. Le centre de soin l'Hirondelle (69) nous a confié une petite renarde trop imprégnée pour être relâchée, ces sauvetages ont été menés avec le concours de la Fondation Brigitte Bardot.



Le 16 mars, une très belle soirée a eu lieu au bourg de Lescouët-Gouarec, en collaboration avec l'association Ty Film de Mellionec : la projection « Impact sauvage ». Un repas concocté par l'association Lupi a été servi à une centaine de personnes à la maison bleue.

Au cours de notre saison d'ouverture, en cumulant tous formats d'accueil confondus, ce sont 4 817 visiteurs qui ont été accueillis et sensibilisés.

2025 : 19 ans de mission de protection.

En janvier, cinq louveteaux sont arrivés au refuge, rescapés d'un trafic illégal, ils ont été importés en Wallonie fin août 2024. Le 1er octobre, l'UBEA a saisi ces animaux pour détention illégale.

D'abord placés en quarantaine à la SRPA de Liège, structure peu adaptée à cette situation. Ils ont été transférés au parc animalier Forestia, ce parc ne pouvant pas les garder définitivement, une solution devait être trouvée très rapidement car la date de leur euthanasie était dès lors annoncée pour le 02 décembre 2024.



Les autorités belges ont alors élargi leur recherche à l'international et nous ont contactés.

En accord avec les organismes d'état Français et Wallon, nous avons décidé de les accueillir.

Les analyses présentes ont révélé qu'il s'agissait d'animaux hybrides, issus d'un croisement entre une louve Européenne prélevée de son milieu naturel et d'un croisement entre un loup Nord Américain et d'un chien.



La détention de ce type d'animaux est interdite en France et soumise à autorisation.

Nous dénonçons ce type de pratique, au travers de notre ouverture au public, nous sensibilisons nos visiteurs sur ces dérives, la pédagogie faisant partie de nos missions.

La fondation Brigitte-Bardot s'est associée à ce sauvetage.

En 2025, 4 236 visiteurs tous formats d'accueil confondus ont été accueillis et sensibilisés au refuge.

Nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir le refuge de Coat- Fur dès avril 2026.
Avril-Mai-juin-septembre : Les samedis et dimanches. 14h/18h.
Juillet- Août : Du mercredi au dimanche. 14h/18h.

MIGNONED KARVEZ



Nous avons deux objectifs :

Restaurer et entretenir la chapelle : l'association souhaite aider financièrement la commune à réaliser les travaux en lui reversant chaque année la plus grande partie des bénéfices du pardon ainsi que les dons de particuliers qu'elle reçoit : en effet, nous avons eu la confirmation en octobre 2024 par les services fiscaux que ces dons étaient éligibles à un reçu permettant de les porter sur la déclaration d'impôts sur le revenu. En 2024, l'association a reversé à la commune un montant total de 1 180 € : 400 € sur les bénéfices du pardon, et 780 € de dons de particuliers. Grand merci à tous les donateurs et en 2025 un total de 1 350 € dont 500 € sur les bénéfices du pardon et de 850 € de dons.

La commune a fait réaliser en 2024 les travaux d'étanchéité de toiture pour un montant de 4 392 €. Par ailleurs, la réfection de l'électricité a été réalisée fin 2025 pour un montant de 950 €. Les étapes suivantes seront la réfection des portes et celle des sablières de l'angle nord-est qui ont dû être déposées en catastrophe la veille du pardon 2024. Enfin, le pilier du portail sera à redresser. Pour s'engager dans ces dépenses lourdes, la commune de Lescouët-Gouarec souhaitait qu'un large public manifeste son attachement à la chapelle pour justifier l'intérêt de ces dépenses : les trois premières années de vie de Mignoned Karvez en ont apporté la preuve.

Organiser le pardon du 8 septembre : après une édition 2023 complète, l'édition 2024 a été perturbée par la pluie qui a conduit à annuler la procession et le tantad. Le pardon s'est donc terminé après les vêpres par un retour à la salle communale pour le fest-deiz de clôture. Félicitations aux bénévoles de Lescouët et des communes voisines pour leur mobilisation efficace L'édition 2025 s'est déroulée en totalité avec la messe le matin, puis vêpres, procession et tantad

l'après-midi, et retour à la salle communale pour le fest-deiz de clôture ; le repas de midi a été préparée par Aline à la salle communale, mise gratuitement à disposition par la mairie.

VOUS POUVEZ NOUS AIDER : tout don pour la restauration de la chapelle, même faible, est utile et constitue pour nous un encouragement. Rappel : tout donateur reçoit un reçu fiscal. Vous pouvez nous adresser votre don par chèque à l'ordre de **MIGNONED KARVEZ**, envoyé à l'une des adresses suivantes :

-> MIGNONED KARVEZ, chez Andrée MARZIN, Kerdroukhanvet, 22570 Lescouët-Gouarec

-> MIGNONED KARVEZ, Mairie, 9 place de l'église, 22570 Lescouët-Gouarec

Avec votre soutien, nous restaurerons la chapelle et redonnerons à son pardon tout son éclat !

La présidente, Andrée MARZIN

CAFÉ DES FAMILLES

Une nouvelle association à Lescouët ? Oui, mais....

Pour continuer à vous proposer un service que vous connaissez déjà : l'organisation des cafés d'obsèques à Lescouët.

Il y a maintenant 8 ans que le Comité des Fêtes a accepté de porter à titre provisoire ce projet, pour nous permettre de mettre en place et juger la viabilité et l'utilité de notre offre de service.

Aujourd'hui, le café des familles a fait ses preuves et répond à un réel besoin. Il a donc coupé le cordon ombilical, et nous avons créé l'association « Café des Familles » en mars 2024. C'est dans le même état d'esprit que nous continuerons, le même service est proposé, dans les mêmes conditions. Avec toujours la décision de ne pas conserver les bénéfices pour nous, mais de les affecter à une association œuvrant au mieux-être des malades, comme nous avons pu le faire en remettant un chèque, en 2023, à l'association HEMERA qui agit en ce sens près des malades hospitalisés en service de soins palliatifs à l'hôpital de Pontivy.



S'agissant d'une activité dont, par évidence, les services sont demandés sous délai très court, il nous serait confortable d'avoir une liste de bénévoles qui puissent être contactés dans l'urgence pour venir nous aider au service. Si vous souhaitez en être, contactez-nous et donnez-nous vos coordonnées (téléphone et/ou mail)

Pour plus d'information : Odile au 02 96 24 20 71 ou odilejego@orange.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Horaires de la mairie :

- Lundi : 9h15-12h15
- Mardi : 9h15 -12h15 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h15 -12h15/ 13h30 - 17h00
- Vendredi : 9h15-12h15 / après-midi fermée au public

Location de la salle des fêtes

SALLE POLYVALENTE		
	Tarifs d'été : du 01/05 au 30/09	Tarifs d'hiver : du 01/10 au 30/04
Petite salle (salle de réunion)	45 €	70 €
Grande salle	120 €	160 €
Forfait week-end (avec cuisine)	300 €	380 €
Café Obsèques	80 €	100 €
Cuisine		80 €
Cauton		700 €

Pour les associations :

- gratuité de la location de la salle des fêtes
- gratuité de la cuisine **une fois par an**
- chauffage : 40 €

Pour les particuliers, organismes et associations extérieures, un tarif de 40 € de chauffage (pendant la période d'hiver) sera appliqué pour des évènements sans location de salle.

Location de la Maison bleue

- 100 € la location pour les habitants de la commune
- 300 € de caution
- 25 € pour le chauffage en hiver (du 01-10 au 30-04) pour les habitants de la commune et les associations lors de manifestations.

Location matériel (versement d'une caution de 50€)

Vieille table : 2€ par table

Chaise : 2€ les 6 chaises

CIMETIERE : COLOMBARIUM

10 ans : 250 €
20 ans : 500 €
30 ans : 750 €

CONCESSION (par m²)

Concession trentenaire : 50 €
Concession cinquantenaire : 90 €

Recensement citoyen

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

ACCUEIL ITINÉRANT des services publics dans le Kreiz-Breizh ! NOUVEAU

Maël-Carhaix, St-Nicolas-du-Pélem, Rostrenen, Plouguernevel, Gouarec

23 communes
Planning circuit en mairie ou sur www.kreiz-breizh.fr

Services +

- Eau, électricité et famille
- Formation, emploi et retraite
- Justice
- Budget
- Logement, mobilité et énergie
- Prévention santé

9 partenaires, 2 agents dans votre ville
Ouvert à tous, sans RDV

Démarches administratives
Accompagnement numérique

Avec le soutien :
UNION DÉPARTEMENTALE DE BREIZH

Labellisé
France services

CCKB Kreiz-Breizh, LA POSTE, pôle emploi, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Planning disponible à la mairie ou sur le site de la CCKB :
<https://www.kreiz-breizh.fr/actualites/le-planning-de-votre-camping-car-france-services-evolue/>

AUTRES INFORMATIONS

EBECOB : 02 57 80 01 00 pour tous vos petits travaux.

Un p'tit tour au Canada ...



En septembre 2024, j'ai eu la chance d'aller en vacances au Canada.

Lors de ce voyage, j'ai rencontré la famille Morzadec, une famille originaire de Lescouët- Gouarec du village de Prat ar Mel. De cette famille, 4 des 7 enfants ont émigré au Québec de 1966 à 1976.

En 1966, c'est d'abord Georges et Gaston qui ont immigré et se sont installés au Québec. Bouchers de métier, Georges et Gaston ont fondé ensemble une petite boucherie appelée « la Parisienne ». Ils se sont véritablement lancés en affaires en 1976 au centre-ville de Montréal avec moins de 10 employés et c'est le lancement de la marque la charcuterie « la Tour Eiffel ».

C'est à ce moment qu'Anicet Morzadec s'est joint à l'entreprise de ses frères en apportant avec lui l'expertise nécessaire au développement et à la commercialisation des produits « Tour Eiffel ». Véritables avant-gardistes, les Morzadec ont été les premiers à offrir de la charcuterie fine française dans la vie quotidienne des Québécois et au-delà.

Dans les années 1990, Anicet et Gaston quittent la charcuterie pour investir dans « les résidences pour aînés ». Nous avons été reçus à la résidence les Marronniers à Laval (à 15 kms de Montréal), un site où s'érigent 6 tours avec 1 300 appartements le tout dans un milieu naturel magnifique tant extérieur qu'intérieur. Tout est aménagé pour que les retraités mènent une vie épanouie et remplie de moments de bonheur et tout cela restant financièrement accessible à tout le monde.

Cette rencontre avec les cousins du Canada, car pour la petite histoire ils sont vraiment mes cousins (ma grand-mère était la sœur de leur papa) a été un moment très fort en émotions et en souvenirs car ils n'ont pas oublié Lescouët-Gouarec et ils y sont toujours très attachés ; nous nous sommes quittés en nous promettant de nous revoir prochainement ici en Bretagne.



Si vous le souhaitez, pour une meilleure diffusion de l'information, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail !

Un grand merci à toute l'équipe municipale pour la rédaction des articles ainsi qu'aux associations

Bonne année 2026 !

